

Commune d'Ixelles

Service de l'Urbanisme

Madame Véronique Bruyninckx

La directrice de

l'Aménagement du territoire

Chaussée d'Ixelles, 168

B - 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le 05/07/2024

N/Réf. : IXL20708_727_PU

Gest. : XX/XX

V/Réf. : PU2024/74-26/22

Corr: Nicole Nana Nana

NOVA : 09/XFD/1933117

IXELLES. Avenue Arnaud Fraiteur, 22

(= partiellement en zone de protection du site classé du Cimetière Communal d'Ixelles)

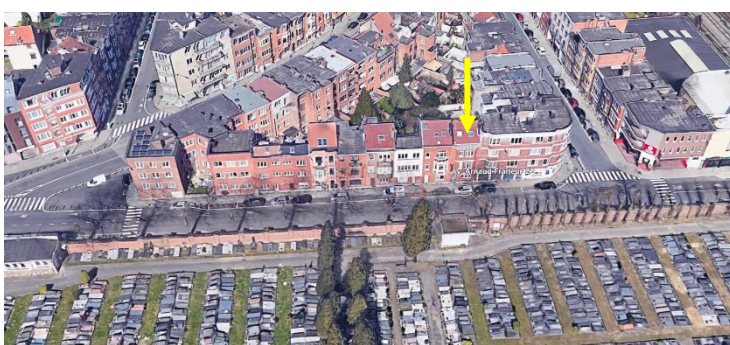
DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME: rehausser la toiture de l'immeuble, aménager une terrasse au 1er étage arrière, remplacer les châssis de la façade avant et isoler la façade arrière et le pignon droit et mettre en conformité la construction d'une véranda au rez-de-chaussée arrière

Avis de la CRMS

Madame La Directrice,

En réponse à votre courrier du 18/06/2024, reçu le 20/06/2024, nous vous communiquons l'avis défavorable émis par la CRMS en sa séance du 26/06/2024, concernant la demande sous rubrique.

Étendue de la protection



La façade avant est comprise dans la zone de protection du site classé du Cimetière Communal d'Ixelles

Analyse de la demande

La demande vise à rehausser la toiture de l'immeuble, aménager une terrasse au 1^{er} étage arrière, remplacer les châssis de la façade avant et isoler la façade arrière et le pignon droit et mettre en conformité la construction d'une véranda au rez-de-chaussée arrière.


Avis

La CRMS rend un avis défavorable sur la rehausse, en rupture avec l'architecture de la maison, et de l'enfilade ainsi que visible depuis le site classé. Elle est également défavorable à la teinte anthracite des châssis en façade avant, qui rompt avec la cohérence de la polychromie de briques rouges et d'éléments blancs caractérisant l'enfilade (bien que certains voisins aient déjà mis de l'anthracite. La CRMS n'a pas été consultée sur ces demandes).



Ces propositions impactent la zone de protection et l'environnement du cimetière classé, mais aussi les caractéristiques du paysage urbain de cette portion de l'Avenue Fraiteur.

Veillez agréer, Madame La Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: mleclef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; pu@ixelles.brussels ; amenagementterritoire@ixelles.brussels